



Rapport de synthèse  
Secteur des métiers de l'Événement  
Jeudi 18 septembre 2014

Etude sociodémographique de la Branche du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études et des métiers de l'événement (IDCC 1486)



# Rappel méthodologique

## Méthodologie employée pour mener l'étude

### Cette étude s'appuie sur une large enquête terrain

- 1.266 entreprises ont été interrogées lors d'une enquête téléphonique pour garantir la représentativité des données au niveau Branche et sectoriel
- Selon la taille de l'entreprise, le directeur général, le directeur des ressources humaines ou un responsable RH a été interrogé
- Les données relevées sont datées du 31/12/2013, et le périmètre géographique retenu est la France

### Les résultats doivent être comparés avec prudence aux chiffres de la statistique publique

- La base des entreprises interrogées lors de l'enquête terrain est la base d'entreprises cotisantes au FAFIEC
- La répartition des entreprises par secteur relève d'un auto-positionnement suivi d'une vérification par les équipes de KYU
- Les chiffres de la statistique publique recouvrent un périmètre en écart
  - La DARES prend en compte l'ensemble des entreprises appliquant la convention collective 1486 – lesquelles ne cotisent pas toutes au FAFIEC
  - Le Céreq et l'INSEE s'appuient sur les codes NAF pas toujours représentatifs – erreur de déclaration, évolution de l'activité de l'entreprise...

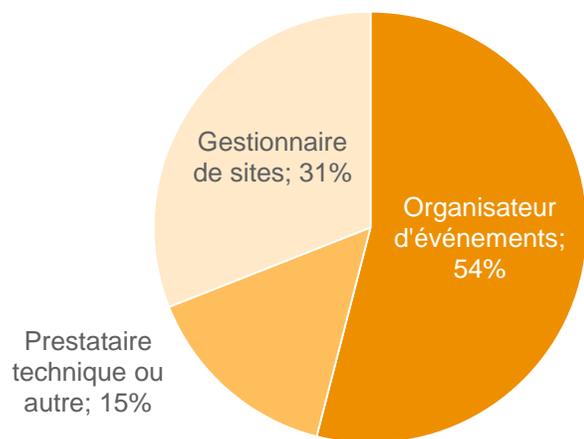
### Entreprises interrogées lors de l'enquête terrain, par secteur et nombre de salariés

Secteur	Effectifs	Moins de 10	10 à 49	50 à 249	250 et plus	Total
Etudes et conseil	168	57	35	7	267	
Numérique	220	100	92	18	430	
Ingénierie	215	144	67	15	441	
Foires, Salons, Congrès	43	8	2	3 (>200)	56	
Autres	54	12	6	0	72	
<b>Total</b>	<b>700</b>	<b>321</b>	<b>202</b>	<b>43</b>	<b>1.266</b>	

# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Répartition de l'activité dans le secteur des Foires, Salons, Congrès par sous secteur

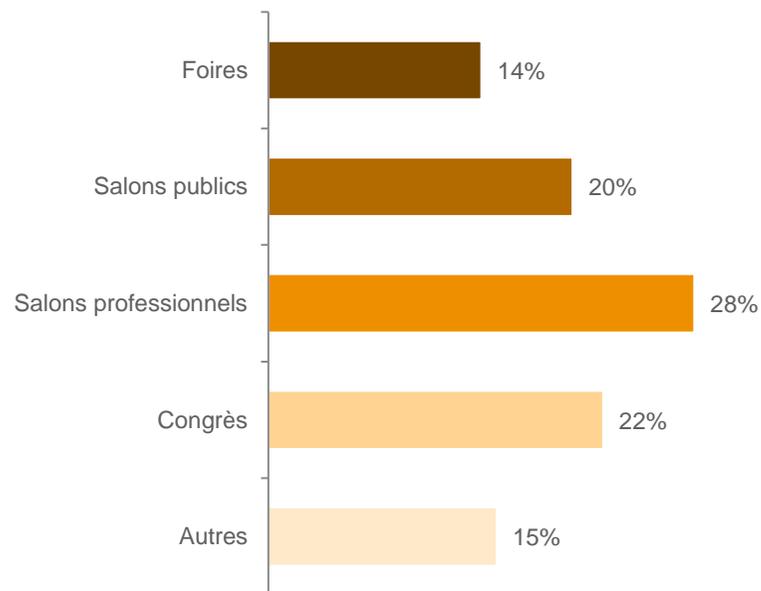
### Répartition des effectifs salariés par type d'activité



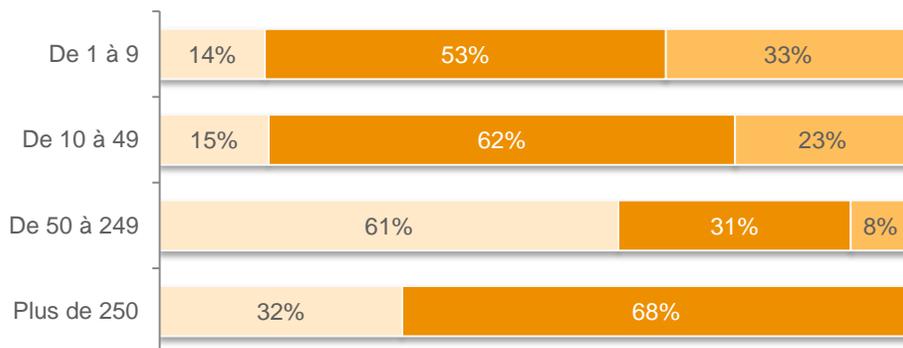
Le secteur des **Foires, Salons, Congrès** rassemblait au sein de la Branche en 2013 près de **1.075 entreprises** et **10.650 salariés**

Source : données FAFIEC 2012 / BVA 2014, traitement KYU

### Répartition de l'activité en ETP par type de manifestation



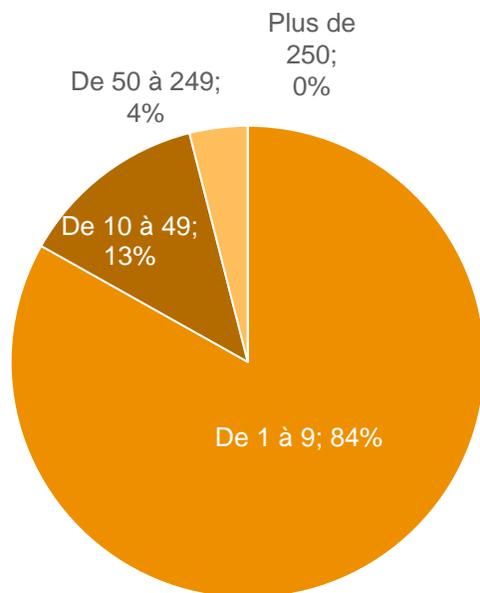
### Répartition par taille d'entreprise



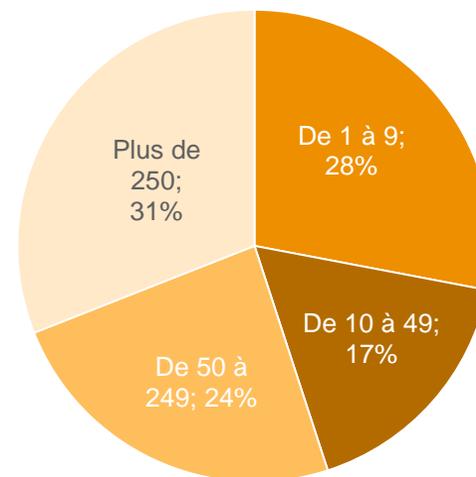
# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Répartition des entreprises et des salariés par taille d'entreprise

Répartition des entreprises par catégorie de taille



Répartition des effectifs par taille d'entreprise



# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Caractéristiques des entreprises

### Part de l'activité réalisée à l'export



**6%** de l'activité des entreprises est lié à l'export

### Plusieurs conventions collectives



**4%** des entreprises du secteur ont plusieurs conventions collectives

### Part de l'activité sous traitée

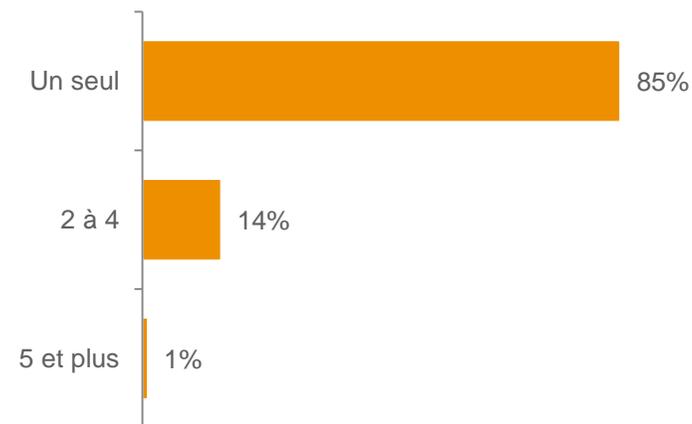


**14%** de l'activité des entreprises du secteur ont été sous traités

### Turnover

Turnover moyen : *Donnée terrain jugée non représentative par le secteur*

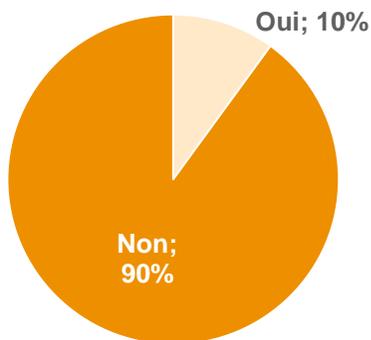
### Nombre d'établissements



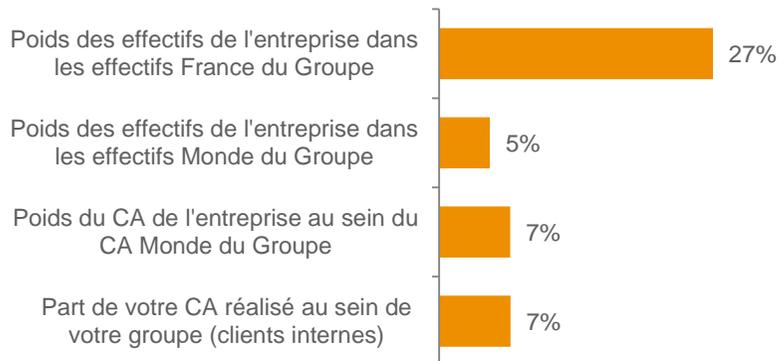
# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Caractéristiques des entreprises

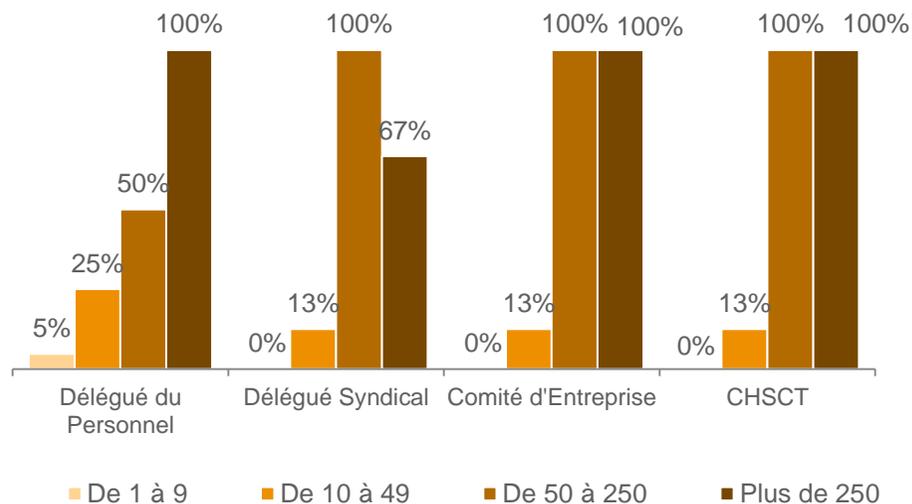
### Appartenance des entreprises à un groupe



### Relation entreprise / groupe



### Part des entreprises s'étant dotées d'un...



#### Rappel des obligations légales sur les instances représentatives du personnel

- **Délégué du Personnel** – les salariés doivent élire des délégués du personnel dans toute entreprise d'au moins 11 salariés
- **Comité d'entreprise** – un comité d'entreprise est obligatoire dans toute entreprise d'au moins 50 salariés
- **CHSCT** – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail – constitué dans tous les établissements d'au moins 50 salariés
- **Délégué Syndical** – dans les entreprises de moins de 50 salariés, un délégué syndical peut être désigné parmi les délégués du personnel (non-obligatoire). A partir de 50 salariés, un délégué syndical est choisi parmi les candidats aux élections professionnelles

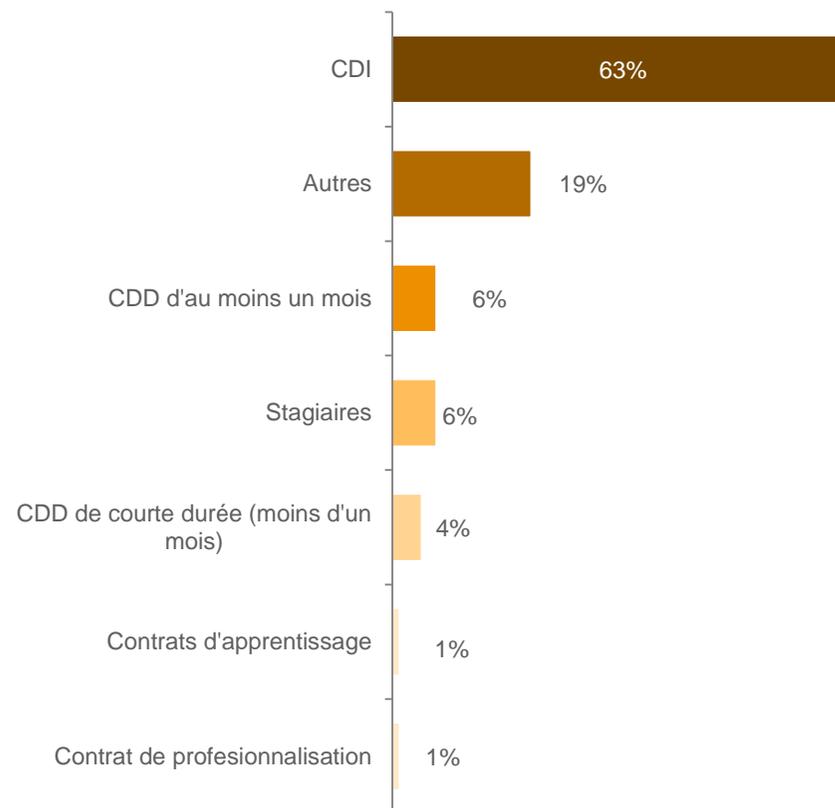
# Secteur des Foires, Salons, Congrès

Répartition de l'effectif salarié des Foires, Salons, Congrès par région et par type de contrat

## Répartition de l'effectif salarié par région

*Données terrain jugées non  
représentatives par le secteur*

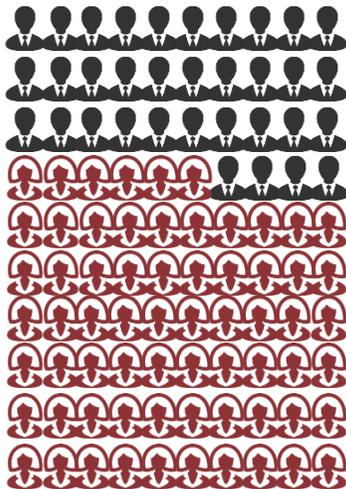
## Effectifs moyens ETP



# Secteur des Foires, Salons, Congrès

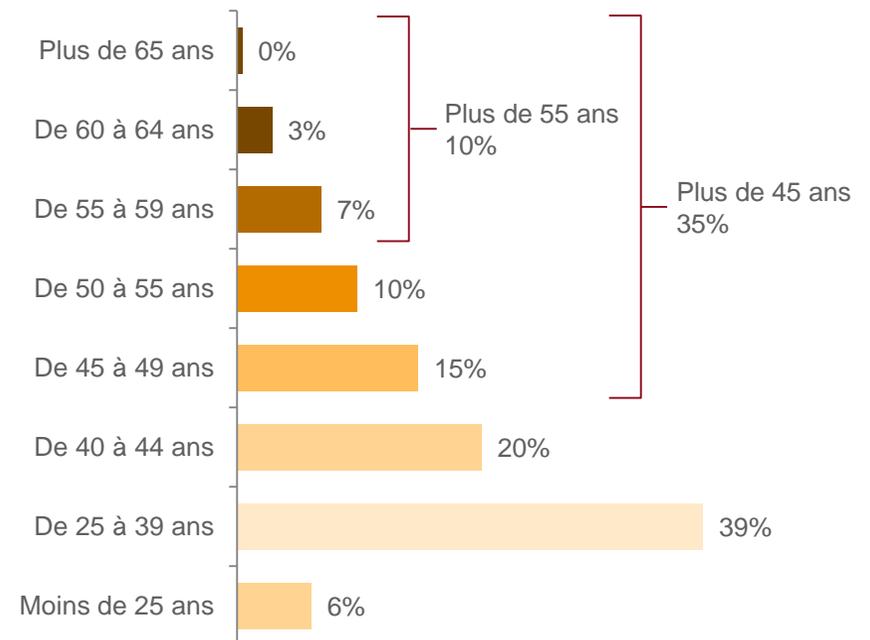
## Profil des salariés – Féminisation et répartition par âge

### Pourcentage de femmes dans les effectifs



La Branche compte **34%** de salariés masculins, contre **66%** de salariées de sexe féminin.

### Age moyen de l'effectif salarié

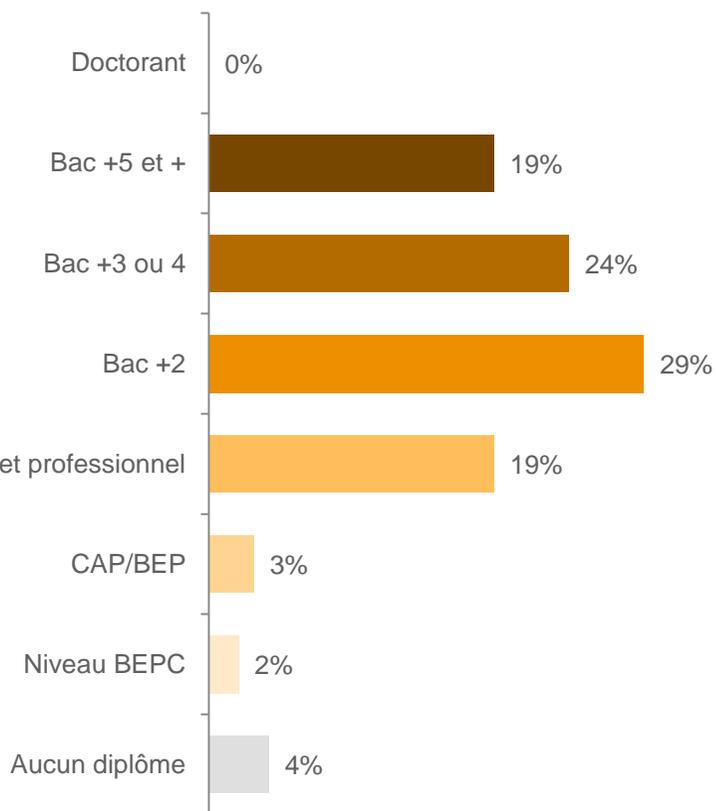


Âge moyen : **39,7 ans**

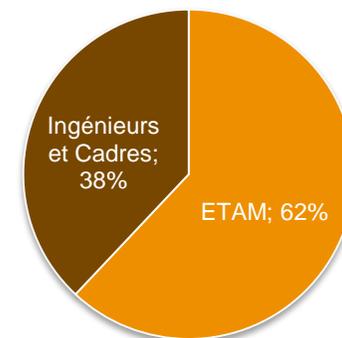
# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Profil des salariés – Niveaux de formation et de qualification

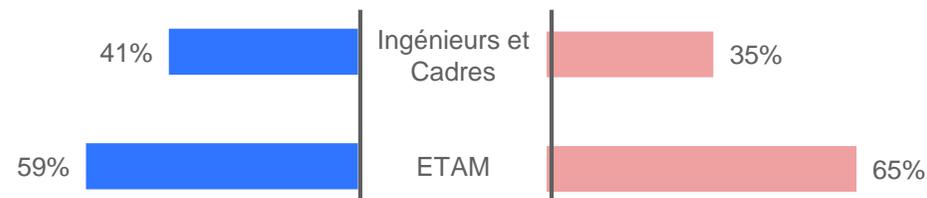
### Niveau de formation



### Répartition par Catégorie Socio Professionnelle



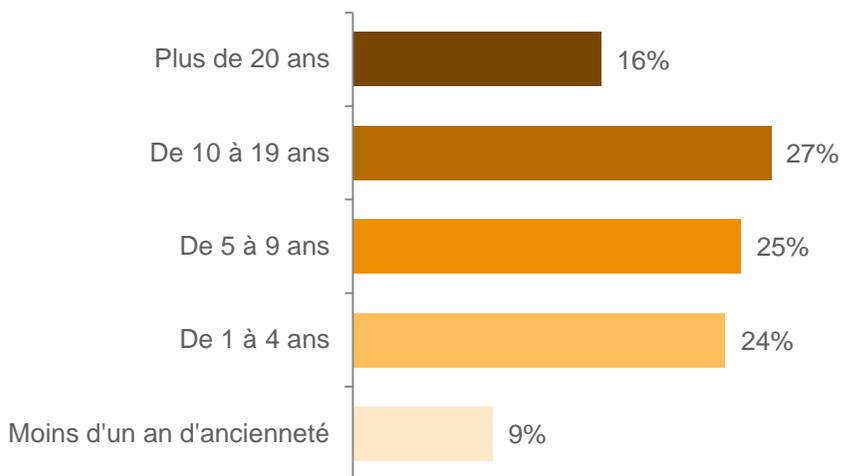
### Répartition par Catégorie Socio Professionnelle par sexe



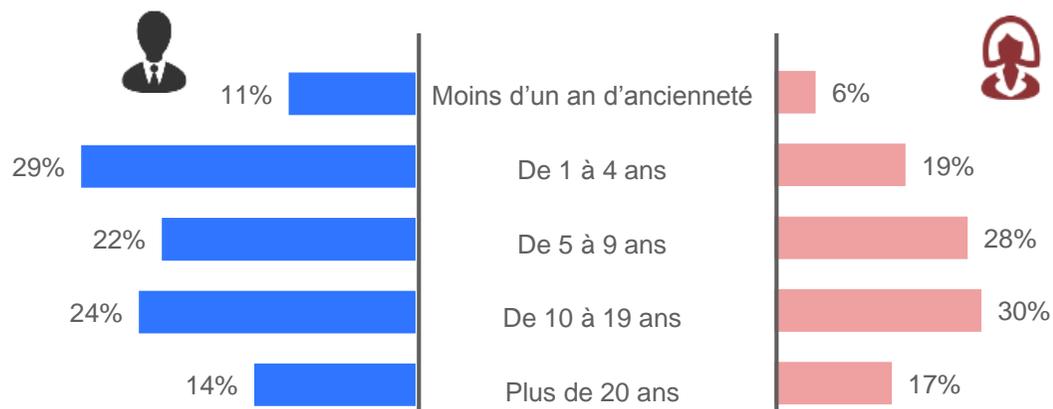
# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Profil des salariés – Ancienneté et part de travailleurs handicapés et travailleurs de nuit

### Répartition globale selon l'ancienneté



### Répartition selon l'ancienneté par sexe



### Part des travailleurs handicapés dans les effectifs

Le secteur compte **1.7%** de salariés ayant le statut de travailleur handicapé

### Proportion de travailleurs de nuit

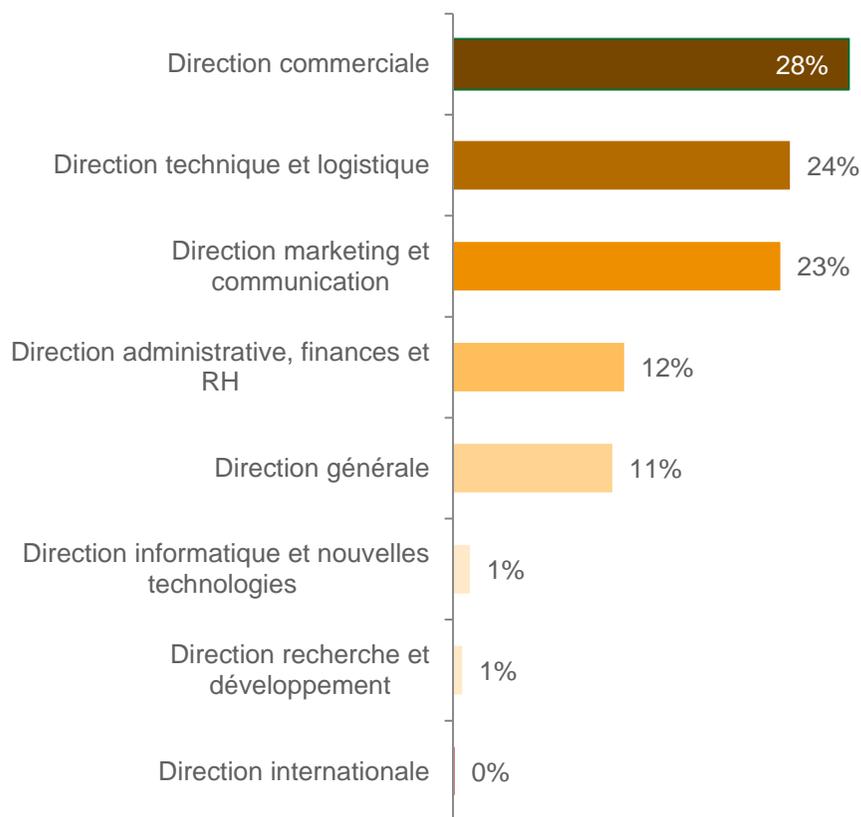

 Au global, pour le secteur des Foires, Salons, Congrès, **0.0%** de l'effectif salarié est considéré comme travailleur de nuit, soit **0 personnes** sur 610 salariés dans les entreprises interrogées

*Précision : est considéré comme travailleur de nuit "tout travailleur qui, soit accompli au moins deux fois par semaine, selon son horaire habituel, au moins 3h de son temps de travail effectif quotidien durant la période comprise entre 21h et 6h, soit accompli sur une année civile au moins 270h de travail effectif durant cette même période de nuit".*

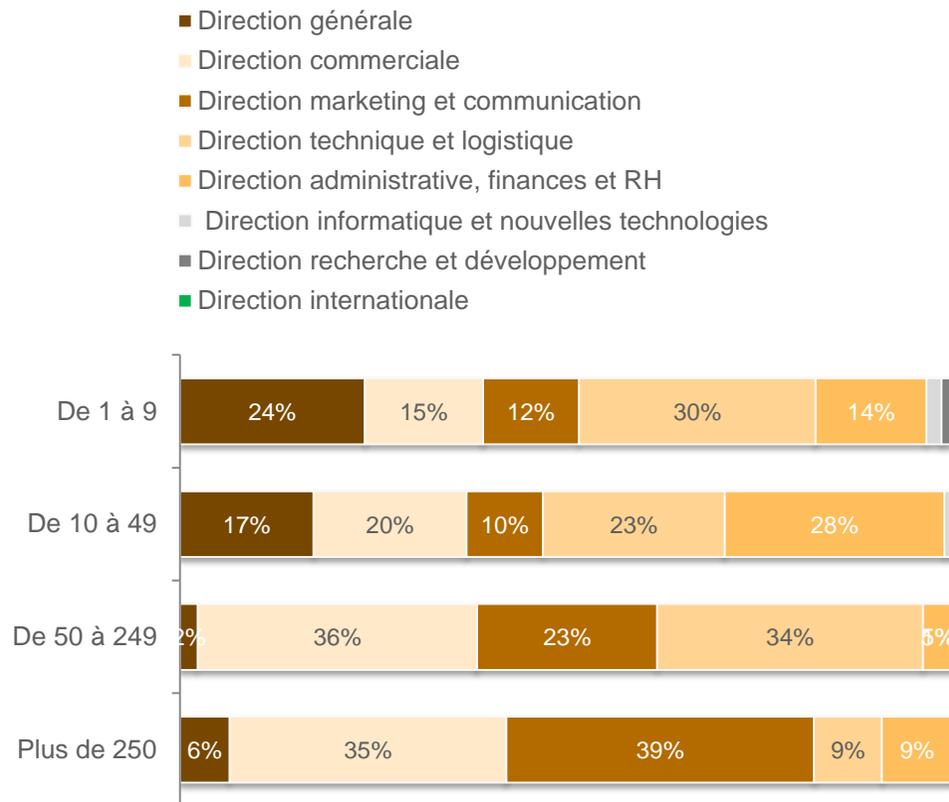
# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Profil des salariés – Répartition de l'effectif par catégorie de métier

Répartition des effectifs par catégorie de métiers



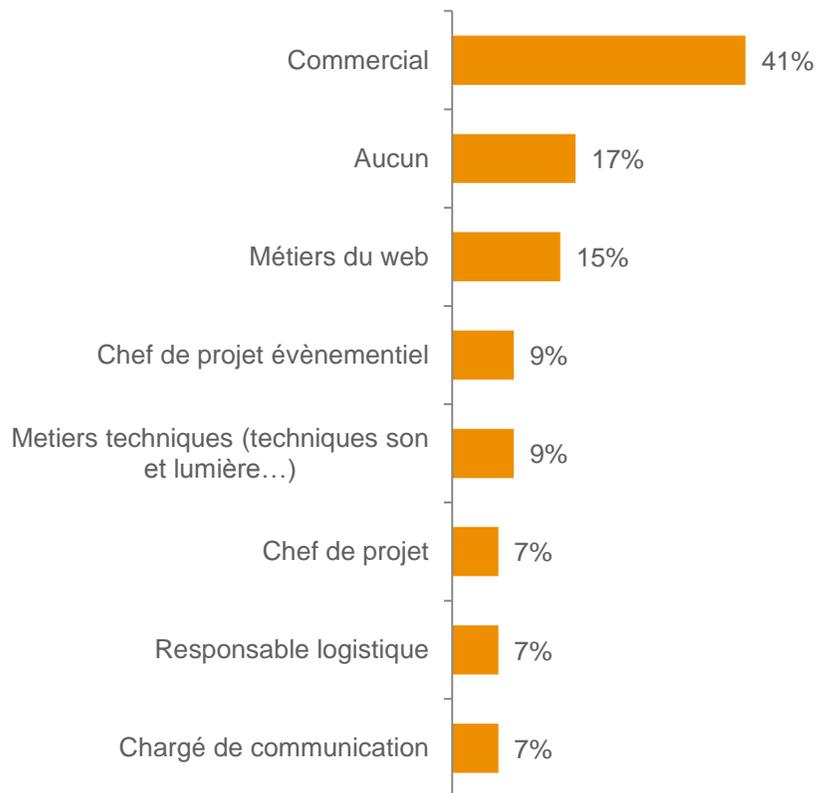
Répartition des effectifs par catégorie de métiers par taille d'entreprise



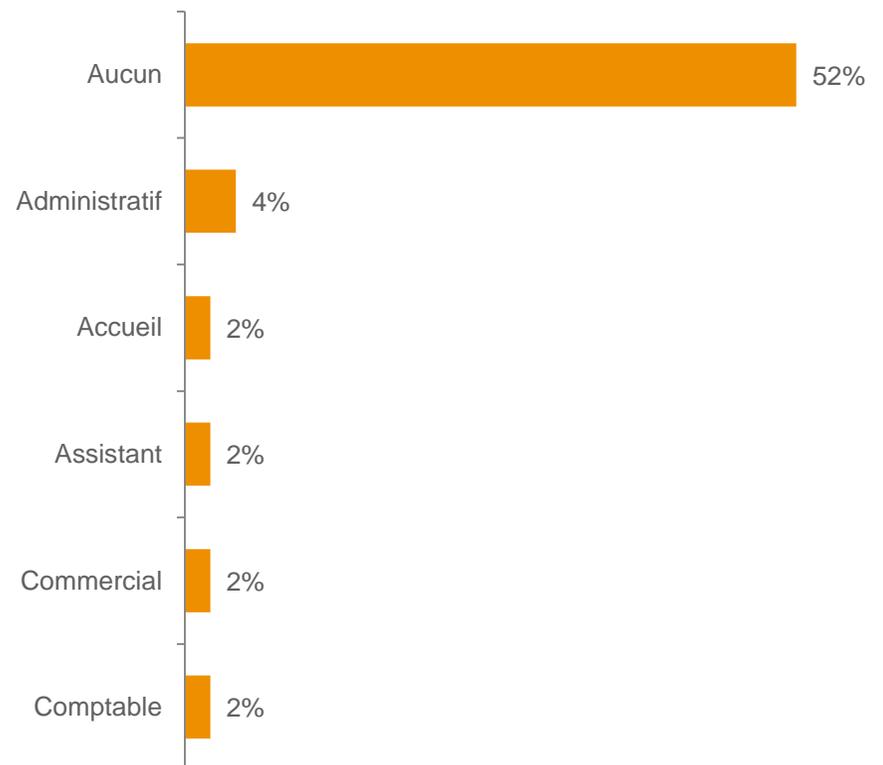
# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Profil des salariés – Métiers jugés émergents ou en déclin

### Métiers jugés d'avenir dans le secteur



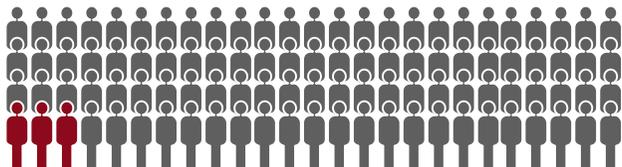
### Métiers jugés en déclin dans le secteur



# Secteur des Foires, Salons, Congrès

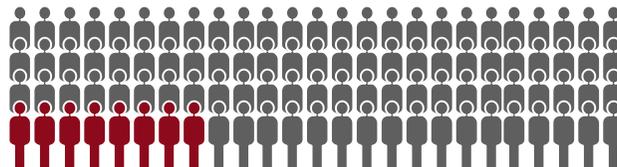
## Conditions de travail – Proportion de télétravail et de temps partiel

### Proportion des effectifs qui réalisent du télétravail



**3%** des salariés du secteur réalisent une part de leur activité en télétravail

### Proportion des effectifs qui travaillent à temps partiel



**8%** des salariés du secteur travaillent à temps partiel

### Proportion des effectifs par sexe qui réalisent du télétravail



**2%** des hommes dans le secteur des Foires, Salons, Congrès réalisent régulièrement une part de leur activité en télétravail



**3%** des femmes dans le secteur des Foires, Salons, Congrès réalisent régulièrement une part de leur activité en télétravail

### Proportion des effectifs par sexe qui travaillent à temps partiel



**4%** des hommes dans le secteur des Foires, Salons, Congrès travaillent à temps partiel

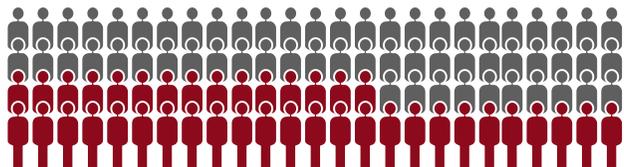


**9%** des femmes dans le secteur des Foires, Salons, Congrès travaillent à temps partiel

# Secteur des Foires, Salons, Congrès

## Formations continue en 2013

### Proportion des effectifs qui ont bénéficié d'une formation en 2013



**40%** des salariés du secteur ont bénéficié d'une formation en 2013

### Proportion des effectifs par sexe ayant bénéficié d'une formation en 2013

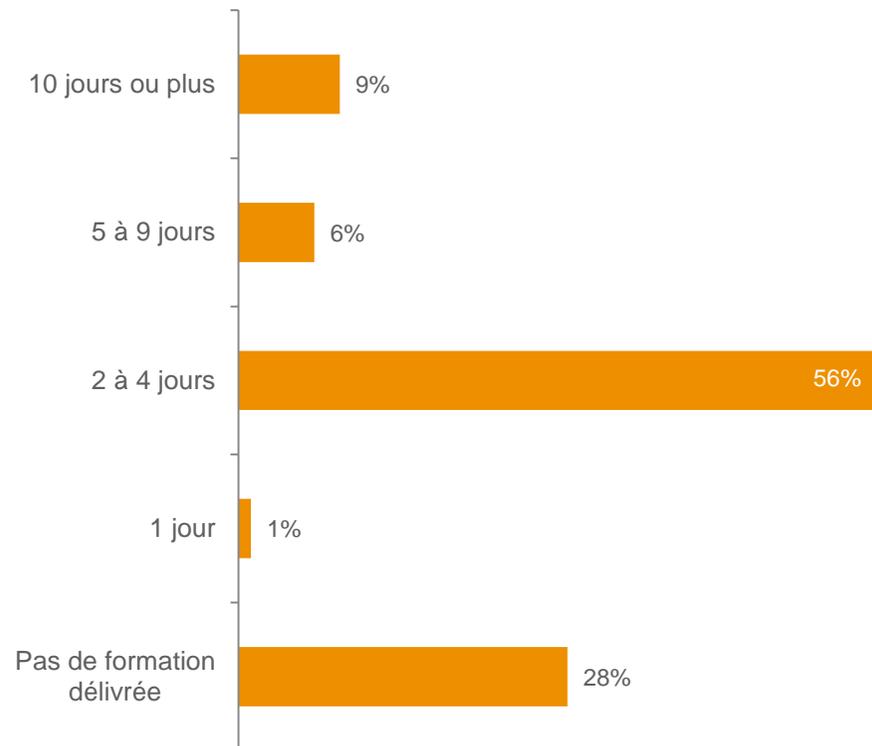


**37%** des hommes dans le secteur des Foires, Salons, Congrès ont bénéficié d'une formation en 2013



**36%** des femmes dans le secteur des Foires, Salons, Congrès ont bénéficié d'une formation en 2013

### Répartition des entreprises du secteur par durée moyenne de formation par salarié





Merci de votre attention...

Pour toute demande d'information veuillez contacter:

*Chef de projet OPIIEC : Gwenaëlle DEVAUX*

*Tél: 01 77 45 95 88*

*Mail : [opiiec@opiiec.fr](mailto:opiiec@opiiec.fr)*

